

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11
Votes :	Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	

Séance du 6 février 2023 – 774

Délibération n° 763

L'an deux mil vingt trois le six février à vingt heures trente le Conseil Municipal de Villecomtal légalement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Patrice PHILOREAU, Maire de Villecomtal.

Date de la convocation du Conseil : le 30 janvier 2023

Etaient présents : M. Patrice PHILOREAU, M. Joël FAU, M. Jean-François PRADALIER, M. Roger TEYSSÉDRE, M. David BASIRE, Mme Emilie DALBIN, Mme Marion COUTÉ et M. Jean-Pierre COUGOULE, Mme Nawal BRACKELEER, Mme Alice PACALET et M. Etienne ALBESPY

Secrétaire: M. Roger TEYSSÉDRE a été nommé secrétaire.

Objet : Budget primitif Commune 2023 :

Le Conseil Municipal s'engage à créer au budget primitif 2023 :

- au compte 231- 2131 le programme : WC Place de l'Eglise et de prévoir la somme de 3000 euros.
- au compte 232- 2113 le programme : Aménagement Belvédère Route de Sénéjac et de prévoir la somme de 3000 euros.

Le Maire,
Patrice PHILOREAU

Le Secrétaire de séance,
Roger TEYSSÉDRE